Image not found or type unknown

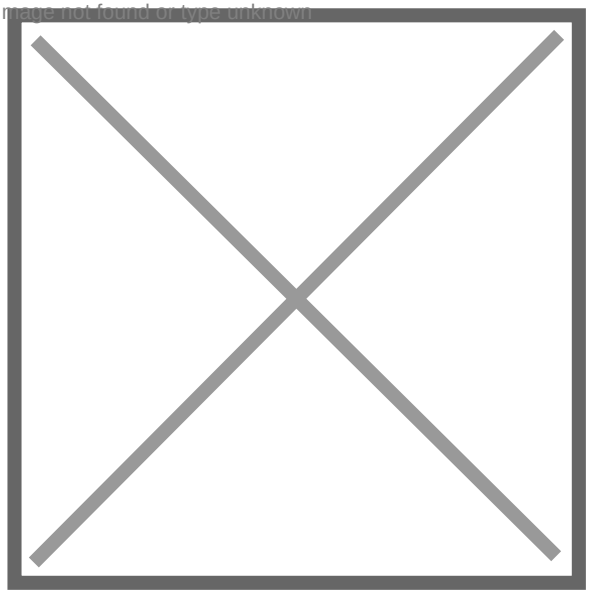

Démarche administratif pour un algérien rentré en france san visa

Par **abdel_old**, le **24/09/2007** à **13:49**

bonjour . je suis de nationnalité algérien. je suis rentré en france on 2002 sans visa .aujourd'hui je suis pacsé avec ma future femme de nationnalité francaise . apré le pacsé j'ai fait les dimarche aupré de la préfécture j'ai us un titre séjour de 3 mois quils mon demandes des preuves de vie commune plus de 2 ans .mais ces on la pas et je risque avoir bientot une lettre de l'obliguation de partire de téritoire francais alors on envisage de ce marie le moi prechain . ques que je doit faire comme démarche vue que je suis rentré en france sans visa?????
merci de me répondre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés